

Nos 3 villages

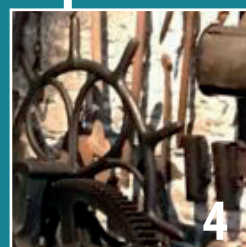
ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2026



n°217

sommaire



FORGE



RÉNOBW



IA

ÉDITO :

Après plus de 70 ans de bons et loyaux services, le Syndicat d'initiative et de Tourisme de Ittre disparaît au profit de **l'OFFICE DU TOURISME D'ITTRE (OTI)**.

Ce n'est pas notre volonté mais une imposition de la Région wallonne à la suite de la parution du nouveau Code wallon du Tourisme.

Ce Code met en évidence la place qu'occupe le tourisme dans notre région et son rôle essentiel dans le développement économique local, au bénéfice de nos restaurateurs, producteurs locaux, loueurs de gîtes ...

Changement de nom, mais aussi changement de lieu à proximité de la maison communale

Notre volonté est de regrouper, autour de cette place centrale, la commune, l'Office du Tourisme et, nous l'espérons bientôt, le CLI au-dessus de la Valette. L'objectif est clair : créer une dynamique constructive, en synergie avec le Théâtre de La Valette et le Musée de la Forge.

Changement aussi de responsable avec l'arrivée de Dorothée Point qui a déjà pris en main sa nouvelle mission et qui dépendra directement de l'OTI et non plus de la commune.

Nous devons aller plus loin de ce que l'on peut appeler

l'occupationnel qui a été, est et sera toujours une source importante du travail de l'office du tourisme.

Nous devons nous concentrer sur ce qui est l'essence même d'un office du tourisme, c'est-à-dire la promotion touristique de nos villages.

Nous devons profiter de la naissance de l'OTI pour bousculer nos priorités

La première sera de valoriser le tourisme fluvial, notre port de plaisance et de reprendre en main ce bijou.

Nous mettrons également en avant nos producteurs locaux et nos restaurateurs, ainsi que notre riche patrimoine : chapelles, orgues, sentiers...

Sans oublier notre patrimoine culturel : le théâtre de La Valette, le Musée Marthe Donas, les activités du CLI, place aux artistes ainsi que tous les acteurs culturels indépendants qui sont nombreux au sein de notre commune. Continuons à valoriser : **Ittre, Village du Théâtre et des Arts.**

Nos promenades, nos paysages, notre ruralité et notre nature constituent également des atouts majeurs. Pour les préserver et les valoriser, nous pouvons compter sur l'engagement précieux des bénévoles de l'Office

du Tourisme, mais aussi sur celui de nombreux partenaires : les Ruchers réunis, les guides nature, les membres du Plan communal de Développement rural, sans oublier notre service travaux, qui œuvre chaque jour à la mise en valeur de nos villages et vient d'ailleurs de décrocher un prix au niveau de la Région wallonne.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous réunissons aujourd'hui tous les critères pour déposer notre candidature et être reconnu comme village **Cittaslow**, c'est-à-dire un village où l'on prend le temps de vivre, de valoriser le bien manger, de se balader dans un bel environnement, de maintenir notre vocation rurale, de participation et de solidarité entre les citoyens et bien sûr de profiter de la vie.

Cette reconnaissance sera aussi un coup de pouce pour notre tourisme. Allez, on tente ?

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre



**VOYAGE DES AÎNÉS :**

**Rappel : prochain voyage,
le JEUDI 26 MARS à ROCHEFORT :**

- visite du château de Lavaux-Sainte-Anne
- repas au restaurant « La Gourmandise » à Rochefort
- visite et dégustation à la brasserie de La Lesse à Rochefort (Éprave)

Prix : 60 € - Départ : Virginal (Plateau du Tram) à 8h15 - **Ittre** (église) à 8h30

ATTENTION :

Réservation obligatoire avant paiement.

Les paiements se font sur le compte n° **BE 72 091 000 15 39 16** de l'administration communale avec comme communication : **Rochefort.**

Réservations et renseignements : Arthur Deghoren : **0475/ 59.86.05**

**MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES****Le SAMEDI 09 MAI**

2026 auront lieu les commémorations du 08 mai 1945 – V-Day – dont voici le programme :



- 14 h 00 : départ du Quartier du Tram, et départ à pied vers le monument de Virginal,
- 14 h 30 : monument aux Français à Virginal,
- 15 h 00 : monument à Ittre,
- 15 h 30 : monument à Haut-Ittre,
- 16 h 30 : retour à Virginal.

La musique sera jouée par le No Man's Band.

**RCA SPORT'ITTRE****SESSION PRINTEMPS DE MARCHÉ**

Sport Ittre lance une nouvelle session de marche ! Rdv tous les lundis de 10h30 à 11h30 jusqu'au 15 juin. Au programme : balades d'environ 5 km dans une ambiance conviviale sur la commune d'Ittre.

Tarif : 75€ pour 15 séances.

NOUVEAU : SÉANCES VTT POUR ENFANTS

A partir de début mars, Sport Ittre lance des séances VTT pour les enfants de 9 à 12 ans.

Au menu : séances

encadrées par un moniteur licencié en éducation physique tous les samedis de 9h à 11h (parcours principalement dans le bois de la Houssière)

Session printemps 2026 (80€ pour 10 séances) : 7/03, 14/03, 21/03, 4/04, 11/04, 25/04, 16/05, 30/05, 6/06 et 13/06

COURSE À PIED : RELANCE DE NOTRE SESSION PRINTEMPS

Une nouvelle session de course à pied débute la semaine du 16 mars et se terminera fin mai. Deux groupes sont proposés : un groupe débutant et un groupe intermédiaire.

12 séances sont prévues pour le groupe débutant pour un tarif de 60€ (objectif : savoir courir 5 km à la fin de

la session). 10 séances sont prévues pour le groupe intermédiaire pour un tarif de 50€ (objectif : savoir courir 10 km à la fin de la session).

Les parcours auront lieu sur le territoire de la commune d'Ittre.

TENNIS : REPRISE DE LA SAISON 2026 !

Qui dit printemps, dit également lancement d'une nouvelle saison de tennis !

Vous souhaitez profiter de nos deux terrains de tennis extérieurs situés dans le centre d'Ittre ? Rien de plus simple ! Nous vous proposons une cotisation annuelle très démocratique qui vous donnera accès de manière illimitée à nos installations. Pour rappel, un site web de réservation vous permet de réserver aisément vos terrains et notre système de contrôle d'accès avec badge vous permet d'actionner l'éclairage en cas de besoin.

VACANCES DE PRINTEMPS : STAGES POUR ENFANTS AU PROGRAMME

Sport Ittre accueillera plusieurs stages sportifs pour les plus jeunes durant les vacances de printemps. Au programme : stages de karaté, mini foot, hockey et padel.

Dans le hall omnisport de Virginal, un stage de karaté aura lieu la première semaine (du 27 au 30 avril) par le Kyojin Deai Furuata et un stage de mini foot sera organisé la deuxième semaine (du 4 au 8 mai) par MFC Futsal Academy.

Sur le terrain synthétique, un stage de hockey sera organisé par le Lynx Hockey Club du 4 au 8 mai.

Enfin, un stage de padel pour enfants (demi-journées) sera aussi au menu du 27 au 30 avril.



Plus d'informations ? www.sport-ittre.be

sport-ittre.be - www.facebook.com/rcasportittre

ou contactez-nous :

sportittre@ittre.be – 067/79.10.34

**FÉLICITATIONS À NOTRE CENTENAIRE !**

La commune adresse ses plus chaleureuses félicitations à notre nouveau centenaire **Monsieur Xavier Lohest**

**APPEL À CANDIDATURES :**

La Commune d'Ittre recherche des citoyens engagés pour rejoindre 3 de ses **6 conseils consultatifs** :

- Conseil de la Jeunesse
- Conseil de la Solidarité et des Affaires Sociales
- Conseil du Commerce Local et Équitable

Vous êtes **intéressé(e) par ces thématiques et résidez à Ittre** ? Vous souhaitez **partager vos idées et contribuer** aux projets de la commune ?

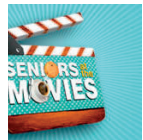
Rejoignez-nous ! Votre implication est essentielle pour enrichir la vie locale et faire entendre votre voix.

Envoyez votre candidature à :

- info@ittre.be ou
- Commune d'Ittre, Rue Planchette 2 - 1460 Ittre

Pour plus d'informations sur chaque conseil, consultez notre site internet.

Ensemble, faisons avancer notre commune !



**SENIORS
AT THE
MOVIES**

film, suivi
d'un goûter :
12,05€
à payer sur
place)
à partir de
13h30

à :

05

NOTRE

UN «ÉCURODUC» À ITTRE

Notre commune s'engage concrètement pour la biodiversité avec l'installation, ce 8 janvier dernier, d'un écuroduc, un passage aérien spécialement conçu pour permettre aux écureuils et à la petite faune arboricole de traverser la voirie en toute sécurité.

Cet aménagement, situé rue des Rabots, à hauteur du «bois Tricot», réduit les risques d'accidents, tout en maintenant les continuités écologiques entre les espaces boisés. Un geste simple, mais essentiel pour protéger la faune locale et favoriser une cohabitation harmonieuse entre nature et mobilité.



VISITE GUIDÉE DE LA STATION D'ÉPURATION DE HAUT-ITTRE

Dans le cadre des journées wallonnes de l'eau, venez découvrir cette étonnante **STATION VÉGÉTALISÉE** qui compte environ **10 200 roseaux**.

DIMANCHE 29 MARS 2026 DE 10H À 16H00

Point de rendez-vous : Station d'épuration
Rue de la ferme du Pré - 1461 Haut-Ittre.

Inscription : <https://eau.inbw.be/jwe-2026-ouverture-de-la-station-depuration-de-bois-seigneur-isaac>



Les Jours Wallonnes
de l'eau



Éditeur Responsable : Collège Communal d'Ittre - rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

INFOS :
067/79.43.49
mj.arias@ittre.be



UN NOUVEL AMÉNAGEMENT AU SERVICE DE TOUS

Le service travaux a récemment réalisé un très bel aménagement au Bief n°31 « Les Flocons » avec la création d'un ponton de pêche accessible aux personnes en situation de handicap.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un subside dans le cadre de l'appel à projets biodiverCité, ainsi qu'aux précieux conseils de la Fédération des Pêcheurs du bassin de la Senne. Une initiative qui allie inclusion, nature et mise en valeur de notre patrimoine local.



HISTOIRE D'EAU

Dans le cadre des journées wallonnes de l'eau, le Contrat de Rivière Senne organise une balade pédestre le long du chemin des Longs Prés **le dimanche 29 mars à 09h45**.

Accompagnés de Monsieur Guy Godeau, guide nature, nous découvrirons de manière ludique combien l'eau est source de vie - Durée : 2h30.

Lieu de rendez-vous : Croisement de la rue de Gaesbecq et du sentier des Longs Prés (1460 Ittre) - **Réservation obligatoire**

Contact : Godeau.guy@gmail.com - 0472 90 00 96



BROYAGE DE BRANCHAGES

Dans le cadre de l'action «Le Printemps au naturel», notre commune a décidé **de mettre gratuitement un broyeur de branchages à la disposition de la population** pendant la période du **23/03/2026 au 27/03/2026**.

INSCRIPTIONS :
du **16/03 jusqu'au 20/03/2026**,
uniquement par téléphone au **067/ 64 85 10**

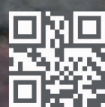
Toutes les informations sur le site communal :
WWW.ITTRE.BE



CAMPAGNE DE
STÉRILISATION
GRATUITE
DES

**CHATS
ERRANTS**

AIDEZ-NOUS À LES AIDER !



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE WWW.ITTRE.BE





DE L'ÉCOLE À LA FORGE

Le Musée de la Forge d'Ittre s'enrichira bientôt de matériel didactique consacré à la maréchalerie. Une occasion unique d'exposer aux visiteurs toutes les spécificités du métier de maréchal-ferrant.

Il y a quelque temps, déjà, le conservateur de la Forge (François Sivine) avait appris que l'École de Maréchalerie d'Anderlecht se séparait de vitrines et de matériel divers après son déménagement vers les nouvelles installations de Ghlin.

C'était l'occasion pour notre commune de renforcer

l'attrait du Musée de la Forge qui accueille régulièrement des mariages et autres visiteurs.

Depuis, une convention à titre gratuit a été signée entre la Commune d'Ittre et Wallonie Bruxelles Enseignement, permettant l'acquisition du matériel qui sera bientôt exposé autour du feu et des outils du forgeron.

Concrètement, le mur extérieur du bâtiment sera consolidé définitivement et un espace sera créé à l'intérieur pour accueillir la nouvelle exposition.

Par cette acquisition, notre Musée de la Forge s'affirme



toujours plus comme un élément patrimonial et touristique de premier ordre en Brabant wallon.



UN GUIDE POUR FAIRE SOI-MÊME LE DIAGNOSTIC DE SON HABITATION ET SE PROTÉGER DES INONDATIONS.



Près d'un tiers de la population wallonne habite dans une zone à risque d'inondation !

Chacun peut agir à son échelle pour lutter contre les inondations. Ce guide propose des solutions adaptées afin de protéger son habitation.

Ensemble, nous avons tous un rôle à jouer !

Les inondations qui ont touché la Wallonie en 2021 ont marqué les esprits. En réponse à ces catastrophes, le Gouvernement a mis en place des mesures et dégagé des aides financières afin d'améliorer la résilience de notre territoire face aux inondations.

Depuis 2021, une circulaire ministérielle pose les balises dans les outils d'aménagement du territoire pour les constructions et aménagements dans les zones soumises aux risques d'inondation et renforce les règles lors des demandes de permis d'urbanisme.

Deux référentiels ont été édités par la Région Wallonne à destination des décideurs et porteurs de projets, le premier portant sur les constructions et aménagements en zone inondable, l'autre sur la gestion des eaux

pluviales. Ils constituent deux outils techniques d'aide à la décision.

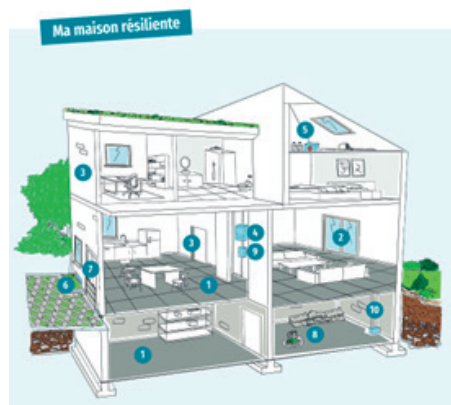
Dans la continuité de ces référentiels, les Contrats de rivière de Wallonie et le Service Public de Wallonie (SPW) proposent aujourd'hui un **Guide d'autodiagnostic de l'habitation face aux inondations**.

Ce dernier complète la brochure « Réduire la vulnérabilité des constructions existantes » éditée par le SPW.

Ce guide est conçu sous forme de questionnaire permettant à chacun d'identifier les faiblesses éventuelles de son bâti face aux inondations et d'envisager des solutions techniques. L'objectif est de proposer des interventions accessibles au plus grand nombre et qui répondent à un besoin spécifique. Certaines solutions sont simples à mettre en place en situation d'urgence et peu coûteuses, d'autres sont plus durables et plus onéreuses et demandent l'intervention d'un professionnel dans certains cas.

Dans un premier temps se pose la question du risque d'inondation en fonction de la localisation de la maison (Gardons en tête que le risque zéro n'existe pas.).

Ensuite, tous les éléments structurels de la maison, les réseaux techniques, les ouvertures sont passés en revue pour évaluer le risque d'entrée d'eau, ainsi que la résistance des matériaux à l'eau.



La manière dont sont conçus les abords de la maison joue aussi un rôle dans la résilience de la parcelle et du bâti : surfaces perméables, présence de zones tampons de stockage et favorisant l'infiltration de l'eau (mares, haies, ...).

La sécurité est également abordée : fixation des objets mobiles susceptibles de faire des dégâts importants ou mise à l'abri des produits dangereux pour éviter de provoquer des pollutions ...

Le guide d'autodiagnostic constitue donc une première approche personnalisée pour améliorer la résilience de sa maison face aux inondations.

Des fiches techniques illustrées et de nombreuses références permettent au lecteur d'identifier clairement les actions à mettre en place.

Afin de mieux s'approprier l'outil et d'illustrer les mesures proposées avec des exemples concrets, les Contrats de Rivières organiseront à l'automne des séances d'infos partout en Wallonie. Restez connectés !

Où se trouve ce guide ?

Sur ediwall.wallonie.be, cherchez « **Guide d'autodiagnostic de mon habitation face aux inondations. Forces, faiblesses et protection de mon habitation** ».



Si vous souhaitez une version papier, contactez le Contrat de Rivière Senne au 02 355 02 15 ou par mail à inondations@crsenne.be.

La culture du risque d'inondation, s'informer pour mieux réagir !

Information du Contrat de Rivière Senne et de la commune d'Ittre dans le cadre de la Convention « Culture du Risque Inondations ».





NOUVELLE CAMPAGNE DE TESTING SANGUIN PFAS

Dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau et de la santé environnementale en Wallonie, l'AVIQ lance une nouvelle campagne de testing sanguin PFAS.

Quel est l'objectif ?

Cette initiative vise à informer personnellement les citoyens qui n'auraient pas pu participer à la campagne de 2024 menée par l'ISSEP. Il s'agit d'une analyse à visée individuelle pour vous permettre de connaître la concentration de PFAS dans votre sang à un instant T.

Qui est concerné ?

Le dispositif s'adresse aux habitants des zones où un dépassement de la norme (plus de 100 ng/L dans l'eau potable) a été constaté lors des contrôles d'octobre 2023. Les communes concernées incluent notamment les secteurs de Chièvres, Ath, Beloeil, Braine-le-Comte, Ittre, Nandrin, Florennes, Tubize, Braine-l'Alleud, Soignies et bien d'autres.

Comment participer ?

Pour faciliter votre démarche, un centre de testing mobile (bus) se déplacera directement dans les zones concernées. Il sera dans notre commune aux dates suivantes:

- le **mercredi 13.05** et le **vendredi 15.05**:
Parking du centre à Virginal
- le **samedi 16.05** et le **dimanche 17.05**:
Parking «Placette» à Ittre

La procédure est simple : les citoyens concernés recevront un courrier informatif de l'AVIQ. Vous aurez alors la possibilité de prendre rendez-vous pour votre prise de sang, soit via le site de prise de rendez-vous en ligne «ROSA», soit en appelant le call center au numéro 0800/16061 du lundi au samedi de 8h30 à 16h30. Vos résultats seront disponibles dans un délai de maximum 3 mois après le prélèvement, directement



dans votre espace personnel sur le Réseau Santé Wallon (www.reseausantewallon.be). Votre participation est précieuse, bien que limitée à une capacité de 10 000 tests pour l'ensemble de la campagne. **Prenez soin de votre santé, informez-vous.**

NE DITES PLUS « SITI » MAIS « OTI »

En ce début d'année 2026, le syndicat d'Initiative et du Tourisme d'Ittre a entamé sa mutation pour acquérir le titre d'**Office du Tourisme**. Ses locaux ont déménagé vers un local plus moderne et mieux identifié, à côté de l'Administration communale. La démarche s'inscrit dans l'arrivée du nouveau code du Tourisme, introduit définitivement par la Région wallonne en juillet 2025.



CONCRÈTEMENT ?

En pratique, le bureau du Tourisme accueille toujours les touristes et les visiteurs **du mercredi au dimanche, de 10 heures à 14 heures**. Mais ceux-ci doivent désormais se rendre au numéro **4 de la rue de la Planchette**, dans le centre du village. Le futur Office du Tourisme poursuivra sa mission de promotion du tourisme, du patrimoine (folklorique, culturel, ...) et des fêtes de nos trois villages, aidé en cela par une équipe de bénévoles dévoués.

UNE NOUVELLE TÊTE

Depuis le 1er février 2026, Dorothée Point a pris les commandes de Visit'lttre. Ancienne responsable des événements à la Fédération Wallonie Bruxelles, elle met désormais son talent et ses compétences au service du tourisme à Ittre.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



RénoBW : UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR VOS RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

La Commune d'Ittre s'engage pleinement dans la transition énergétique et souhaite soutenir ses habitants dans l'amélioration de la performance de leur logement. C'est dans ce cadre qu'un nouveau service est désormais accessible : **RénoBW**, la plateforme locale de rénovation énergétique du Brabant wallon.

Qu'est-ce que RénoBW ?
Porté par l'intercommunale **in BW** et soutenu par la **Région wallonne**, RénoBW a pour mission de **guider les citoyens dans le projet de rénovation énergétique** de leurs logements, de manière simple, neutre et efficiente.

Le service s'adresse actuellement **aux propriétaires d'habitations individuelles** (les copropriétés ne sont pas encore couvertes dans cette première phase du projet).

Un accompagnement à prix réduit jusqu'en 2028
Grâce au financement accordé par la Région wallonne et la participation de la commune, les habitants bénéficient d'un accompagnement complet à un tarif particulièrement avantageux :

- **50 €** pour **concevoir votre projet** : Analyse de votre logement, propositions d'audit et de travaux adaptés à votre situation, estimation des coûts et conseils sur les primes et aides disponibles.
- **200 €** pour vous **accompagner dans les travaux** : Rédaction des clauses techniques pour les entreprises, avis sur la qualité des travaux et soutien administratif (notamment pour les démarches liées aux aides régionales).

Pourquoi se faire accompagner ?

Rénover son logement, c'est :

- améliorer durablement son **confort**,
- réduire sa **consommation énergétique**,
- augmenter la **valeur de son habitation**,
- contribuer concrètement à la **transition écologique**.

Avec RénoBW, vous profitez d'un **soutien indépendant**, d'une expertise locale et d'un accompagnement clair à chaque étape.

Envie de vous lancer ?

L'équipe RénoBW est à votre disposition pour un premier échange. Une fois le contact pris, RénoBW vous demandera de répondre à quelques questions sur votre maison avant de prévoir une visite sur place :

RénoBW@inbw.be - www.RenoBW.be

Plus d'informations sur les plateformes locales de rénovation énergétique : <https://energie.wallonie.be/fr/plateformes-locales-de-renovation-energetique.html?IDC=10389>



Si vous souhaitez en savoir plus et poser vos questions, une **soirée d'information est organisée en libre accès le jeudi 26 mars 2026 à 19h à la salle Planchette**, rue de la Planchette n°6 à Ittre





L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS VOTRE ADMINISTRATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Photo de Aerps.com sur Unsplash

L'intelligence artificielle (IA) fait désormais partie du quotidien de nombreuses personnes : consultation de la météo, recettes de cuisine, organisation de vacances, aide aux études... Il suffit souvent de poser une question en langage naturel pour obtenir une réponse rapide.

Mais qu'en est-il dans une administration ? L'IA arrive aussi dans les services publics, avec prudence et dans un cadre clair.

UN OUTIL D'AIDE, PAS UN REMPLACEMENT

Bien que l'IA soit parfois source d'inquiétude, elle est conçue comme un **soutien**, et non comme un outil qui remplace les agents.

Elle peut, par exemple :

- relire un texte,
- proposer un résumé de réunion,
- aider à formuler un courrier,
- traduire un message destiné à un citoyen allophone.

Dans tous les cas, **un agent vérifie, corrige et valide systématiquement le résultat.**

L'IA ne prend **jamais** de décision et ne publie rien seule.

UNE INTRODUCTION PROGRESSIVE À ITTRE

Le personnel administratif et le Collège communal ont récemment suivi une première formation d'initiation à l'IA. Cette séance visait à démystifier la technologie et à montrer les usages simples qu'elle peut apporter dans le travail

quotidien. D'autres formations suivront au cours de l'année.

L'intégration de l'IA se fera par étapes :

1. Comprendre les outils et leurs limites.
2. Former les agents, notamment sur la protection des données.
3. Sélectionner les outils adaptés aux besoins des services.
4. Évaluer les bénéfices pour les citoyens.



UN CADRE STRICT POUR PROTÉGER VOS DONNÉES

L'administration ne peut pas utiliser n'importe quel outil d'IA.

En tant qu'institution publique, elle doit garantir un

traitement conforme au **RGPD**. Cela implique notamment des exigences concernant la sécurité, l'hébergement et la confidentialité des données.

À Ittre, une **Charte d'utilisation de l'intelligence artificielle** a été rédigée par la Directrice générale et adoptée par le Conseil communal le 20 janvier dernier. Elle fixe les règles et les limites d'usage de ces nouveaux outils.

Seules les IA dont l'origine, la transparence et la localisation des données sont garanties peuvent être utilisées.

POURQUOI UTILISER L'IA DANS LES SERVICES COMMUNAUX ?

Parce qu'elle peut faciliter de nombreuses tâches internes, par exemple :

- préparer un premier jet de courrier (toujours vérifié par un agent),
- résumer un document long,
- créer un visuel simple pour une communication,
- repérer les pièces manquantes dans un dossier,
- aider à produire des textes plus lisibles.

L'IA permet ainsi de gagner du temps... pour mieux le consacrer au citoyen.

LE SERVICE PUBLIC RESTE AVANT TOUT HUMAIN

L'IA ne remplace pas l'expertise des agents communaux. Au contraire, elle leur permet de consacrer davantage de temps :

- à l'accueil du public,
- à l'accompagnement des personnes moins à l'aise avec le numérique,
- à la résolution de situations complexes,
- à la créativité et au développement de projets.

L'IA libère du temps sur les tâches répétitives, pour renforcer là où la présence humaine fait vraiment la différence.

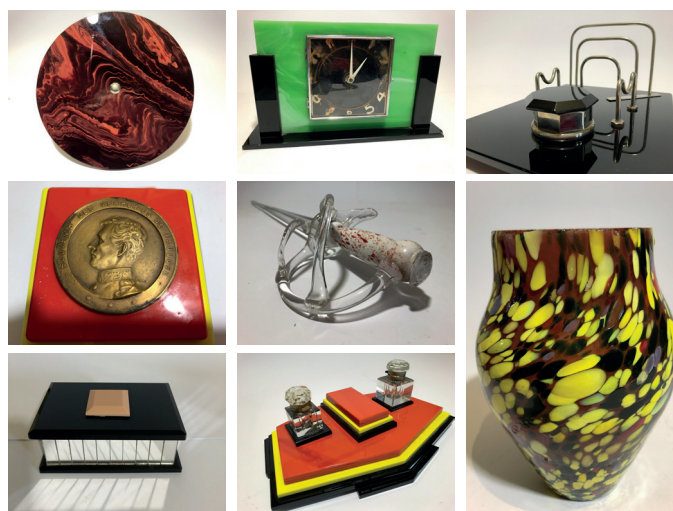


UNE COLLECTION RARE DES VERRERIES DE FAUQUEZ BIENTÔT EXPOSÉE À ITTRE

L'Office du Tourisme d'Ittre a récemment acquis une collection très complète d'objets et de documents provenant des Verreries de Fauquez.

La collection comporte un nombre énorme de pièces parmi lesquelles on retrouve des objets en marbrite, des pièces quasi uniques fabriquées pour des occasions particulières, des verres teintés ou peints, des ensembles d'encrier, des vases originaux et quelques vitrines.

Voici en photo quelques pièces de la collection que vous pourrez bientôt admirer au « Musée de la Verrerie ».



En 30 ans, Michaël Bonnet, propriétaire de la Chapelle de Verre à Fauquez, a réuni une collection impressionnante d'objets produits à l'époque au sein des Usines Brancart.

Il a aussi pu collecter nombre de documents d'époque qui témoignent du succès de l'entreprise dont le slogan a marqué les mémoires : **« Bien Travailler, Bien s'Amuser ».**





Du 26 au 29 mars, notre commune participera à une nouvelle édition du **Grand Nettoyage**, la grande mobilisation citoyenne organisée partout en Wallonie à l'initiative de **Be WaPP**.

Pendant quatre jours, un même mot d'ordre rassemblera petits et grands : **On se bouge ?**

Chaque année, le Grand Nettoyage invite les citoyens à poser un geste simple mais concret pour leur cadre de vie : ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public, près de chez soi. Rues, parcs, chemins, abords d'écoles ou de cours d'eau... chaque zone nettoyée fait la différence.

Dans notre commune aussi, la propreté est l'affaire de toutes et tous. Même si des améliorations sont visibles, les déchets abandonnés restent bien présents.

Le Grand Nettoyage est l'occasion idéale de passer à l'action ensemble, dans une ambiance conviviale et positive.

Citoyens, écoles, associations, clubs sportifs, familles, voisins, collègues... tout le monde peut participer. Que vous soyez seul ou en groupe, chaque coup de main compte.

LES DATES À RETENIR

- **Grand Nettoyage : du 26 au 29 mars**
- **Inscriptions : du 17 février au 18 mars sur www.bewapp.be**

Une fois inscrit-e, vous recevrez tout le matériel nécessaire (sacs, gants...) et les informations pratiques pour organiser ou rejoindre une action près de chez vous.

Participer au Grand Nettoyage, ce n'est pas seulement ramasser des déchets. C'est prendre soin de son environnement, montrer l'exemple et rappeler que la propreté commence par des gestes simples, accessibles à tous.

Alors cette année, on ne reste pas spectateur.

Du 26 au 29 mars... On se bouge !



ACCUEILLIR ÉCUEILLÉ, NOTRE JUMELLE



Du 17 au 22 juillet de cette année, l'ttre recevra une délégation de citoyens d'Ecuëlle (avec laquelle nous sommes jumelés).

Nous recherchons des hébergements chez l'habitant pour héberger nos visiteurs et, notamment, quelques personnes à mobilité réduite.

Par expérience, c'est à chaque fois un très beau moment de partage.

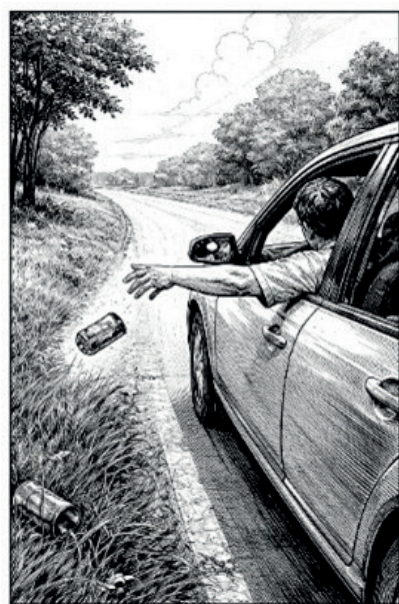
En tant qu'hébergeur, vous avez aussi la possibilité de nous accompagner lors des activités prévues pendant ces 5 jours.

N'hésitez pas à contacter notre Bureau du Tourisme par téléphone au 067 64 87 74

pour proposer 1, 2, ... chambres, selon vos possibilités.



EXPRESSION POLITIQUE APIC



il envisager des mesures plus dissuasives ?

Lors du dernier conseil communal, il a été indiqué que la zone de police dispose de 4 à 5 caméras mobiles destinées notamment à la lutte contre les dépôts clandestins. Ce matériel est bien entendu partagé entre les quatre communes de la zone.

Dès lors, plusieurs questions se posent :

Comment ces caméras sont-elles réparties entre les communes ?

Ont-elles déjà été déployées sur le territoire ittrois ?

Les avez-vous déjà aperçues ?

Pensez-vous qu'un usage plus régulier et plus visible de ces dispositifs pourrait contribuer à réduire ces incivilités ?

Avez-vous d'autres pistes ou propositions à partager ?

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous écrire à : info.be.apic@gmail.com

De nombreux habitants le signalent régulièrement : trop de déchets jonchent encore nos routes, sans compter les dépôts sauvages qui se multiplient dans nos chemins de campagne.

Ce phénomène, malheureusement, relève souvent d'un manque de civisme et d'éducation individuelle plutôt que d'un problème lié à la collectivité.

Mais lorsque les rappels au respect et à la responsabilité ne suffisent plus, faut-

> **Pour le groupe APIC,**
Marie-Amandine della Faille



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

LA MAJORITÉ EST-ELLE ANTI-CHATS ?

Le weekend du 31 janvier 2026, c'était le grand recensement des oiseaux organisé par Natagora. L'occasion de se pencher sur les statistiques et de voir l'augmentation ou la diminution de la fréquence d'observation de dizaines d'espèces de nos régions. Certaines espèces marquent un record de présence comme le roitelet triple bandeau alors que d'autres continuent leur déclin depuis plusieurs années comme le moineau friquet, le moineau domestique ainsi que le merle...

Environ 20 millions. C'est le nombre moyen d'oiseaux disparaissant en Europe d'une année à l'autre, depuis près de 40 ans. Soit 800 millions d'oiseaux en moins depuis 1980. Ces données ressortent de la plus grande étude jamais réalisée sur le déclin des oiseaux en Europe et publiée dans PNAS en 2023. Cette étude démontre que l'agriculture intensive est la première source de disparition des oiseaux en Europe, tous milieux confondus. Viennent ensuite les modifications des températures, l'urbanisation et la diminution du couvert forestier.

Vous avez bien lu, le manque d'action pour l'atténuation du dérèglement climatique mène à des perturbations des chaînes trophiques et des aires de répartition des oiseaux qui peuvent amener à leur

disparition. C'est pourquoi les énergies renouvelables sont indispensables à la transition, dont les éoliennes. Que ce soit la Ligue de protection des oiseaux en France ou Natagora en Belgique, il n'y a pas de doutes sur leurs positions. Les éoliennes sont nécessaires à la transition, mais le choix des sites d'implantation ne peut se faire partout et sans compensation ! C'est également la position que nous tenons avec Ecolo et que nous souhaitons clarifier à la suite des commentaires de la Majorité en conseil communal du 10 février 2026. Nous souhaitons aussi rappeler que selon la Ligue de protection des oiseaux, un chat tue en moyenne autant d'oiseaux sur une année qu'une éolienne. Nous posons alors la question à la majorité, est-elle également anti-chats ?

Nous terminerons en remerciant Natagora et les bénévoles de la commune pour leur travail dans le suivi des populations des oiseaux de nos régions. N'oublions pas non plus de lever le pied de l'accélérateur pour nos amis les batraciens qui effectuent durant les semaines à venir le périple nécessaire à leur reproduction !

> **Pour le groupe ECOLO,**
Gaëtan Debaene



X

X



L'ANNÉE 2025 DE VOTRE ADMINISTRATION EN QUELQUES CHIFFRES

- **10** réunions ont été tenues par le Conseil communal, tandis que le Collège communal s'est réuni chaque semaine.
- **8** éditions du bulletin communal ont été publiées.
- **246** arrêtés de police et **46** ordonnances de police temporaires ont été édités.
- **1 050** heures de surveillance ont été assurées par les Gardiens de la Paix aux abords des écoles et **124** heures à d'autres occasions.
- **49** marchés hebdomadaires se sont tenus à Virginal.
- **67** dossiers ont été instruits par le service urbanisme
- **173** informations notariales ont été communiquées aux demandeurs, **6** certificats d'urbanisme ont été délivrés, **9** demandes de divisions par notaires ont été menées à bien, **4** dossiers de voirie ont été introduits, **32** demandes de consultation ainsi que **3** dossiers d'infractions ont été traités.
- **14** demandes de particuliers ont été traitées par le service environnement, en complément des missions courantes
- **15** infractions liées aux dépôts sauvages ont été constatées
- **5** permis uniques et **4** permis d'environnement ont été instruits
- **44** déclarations/changements d'exploitant ont été enregistrés.
- **10** activités ont été réalisées dans le cadre du programme «BiodiverCité».
- **5** demandes de prime vélo et **5** demandes de prime à l'isolation ont été traitées par le service énergie.
- **96** jeunes ont fréquenté le J3, totalisant **851** visites au local jeunesse, soit une moyenne mensuelle de **71** visites.
- **9** réunions ont été organisées par le Conseil communal des Enfants.
- **4** éditions de la Donnerie ont été organisées
- **6** activités ont été proposées par le Plan de Cohésion Sociale (PCS), en complément de l'opération « kit seniors », rassemblant **122** participants.
- **5 696** droits constatés, **6 203** engagements et **760** mandats de paiement (individuels ou collectifs) ont été établis par le service finances.
- **11** marchés de services, **6** marchés de travaux et **13** marchés de fournitures ont été attribués par la cellule Marchés publics.
- **555** dossiers de passeport ont été établis.
- **1 647** documents d'identité ont été délivrés, dont **281** Kids ID ;
- **587** permis de conduire, **107** permis provisoires et **63** permis internationaux ont également été remis.
- **2 679** demandes ont été introduites via l'e-guichet.
- **35** étudiants ont bénéficié du service de soutien à la réussite scolaire.
- **3 400** abonnés suivent la page Facebook communale.
- **21** associations ont bénéficié du soutien logistique du service travaux dans l'organisation de leurs événements.



RIYONE :

L'amoûr aveûle lès djins,
lès malins come lès inocints !



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ÉTAT CIVIL : du 25/01/2026 au 9/02/2026

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

CHODOIR NOAM né le 30/12/2025

SARAY RACHEL née le 19/01/2026

DÉCÈS

CLAEYS CHRISTIAAN (06/04/1954 – 28/12/2025)

DEBROU MARCEL (09/04/1931 – 29/12/2025)

MATAGNE LOUISE (18/05/1936 – 31/12/2025)

BARDIN LUCIANO (02/01/1947 – 03/01/2026)

BODART YVONNE (06/03/1940 – 03/01/2026)

RAMAEL MARIE-LOUISE (05/04/1937 – 04/01/2026)

DECHIEF MONIQUE (07/09/1930 – 06/01/2026)

WATHÉ MARIE (23/07/1952 – 08/01/2026)

DE MIDDELEER JACQUES (25/03/1950 – 14/01/2026)

XHAUFLAIRE ELIANE (13/02/1939 – 15/01/2026)

NÈVE DE MÉVERGNIES ISABELLE (10/06/1926 – 17/01/2026)

GOLUB KATERYNA (17/04/1974 – 18/01/2026)

LAURENT IRÈNE (25/06/1935 – 21/01/2026)

RONs SIMONNE (14/06/1929 – 21/01/2026)

LE MOAL HÉLÈNE (15/01/1944 – 06/02/2026)

MARCHAND LÉA (22/03/1933 – 06/02/2026)

JACQUEMAIN ROSALIE (03/01/1939 – 07/02/2026)

PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX :

17 MARS 2026 à 19h00

14 AVRIL 2026 à 19h00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
RUE PLANCHETTE, 2 - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**